



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 13/02/2016

PRESENTS : Samuel CORREIA  
Maxime THURET  
Stanis CLEAUX  
Solenn GROLLEAU  
Laurianna DE SOUSA  
Eva LECOMTE

Lily MAHMOUDI  
Manon BEBOULENE  
Juliette MARTINS-LAZARD  
Theo DELOUSTAL  
Camil EL MAYOUCHE  
Guillaume CHAMBRE

Monsieur Jean-François FASTRE, Maire de Mézières sur Seine  
Madame Véronique PERRET, Adjointe aux affaires scolaires  
Madame Aziza TIMJICHTE, enseignante  
Mesdames Nelly GAULT, Nathalie LECRIVAIN, Otilia FERNANDES  
Messieurs Lhassane ADDICHANE, Guy DEPIENNE, membres de la commission scolaire

Madame Cécile DE BIASI, Adjointe aux affaires sociales  
Monsieur Fabien DE BIASI, Adjoint aux travaux

**ORDRE DU JOUR :** 1/ Point sur les actions  
2/ Informations et divers

En préambule, Monsieur le Maire félicite les conseillers pour leur travail et leur investissement et les remercie d'être à nouveau tous présents à cette séance du Conseil Municipal des Enfants.  
Par le biais du CME, il remercie les élèves des TILLEULS d'être venus chanter lors de la Galette des Anciens : « ils ont apporté beaucoup de joie ».  
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.  
Les maîtresses et les élèves réfléchissent au spectacle à présenter : chants, théâtre, danse ?

## **1/Point sur les actions en cours**

### **a- Rénovation du terrain de foot (projet présenté lors du précédent conseil par Samuel CORREIA)**

Il sera refait avant les grandes vacances avec une pelouse synthétique.

Le coût de ces travaux est de 460 000 euros. Il est couvert en grande partie par des subventions du Conseil Départemental et de la CAMY (aujourd'hui GPSO).

### **b- Aménagement d'un coin wi-fi**

Lauriana DE SOUSA qui avait présenté ce projet au dernier conseil relance ce souhait des enfants de voir aménager un coin wi-fi au sein des écoles.

Monsieur le Maire confirme la montée en débit pour début 2017.

Aux enfants, en accord avec les enseignants de choisir un espace dédié et de faire une proposition d'aménagement.

### **c- Création d'un espace de divertissement et d'échange avec les personnes handicapées**

Eva LECOMTE qui avait présenté le projet continue à réfléchir à la forme qu'il pourrait prendre.

Rappel des décisions du 28/11/2015 : les enfants vont se mettre en rapport avec des IME en envoyant des courriers pour proposer des échanges et éventuellement des interventions dans les écoles sur l'enfant et le handicap. La mairie fournira les supports de communication au CME.

### **d- Ajout de porte-vélos dans les écoles**

Le projet présenté par Manon BEBOULENE lors du précédent CME concernant les abris et porte-vélos dans les écoles avance à grands pas.

Le CME propose la construction d'un abri mais ce n'est pas possible car le matériel installé dans les écoles doit être obligatoirement homologué.

Un « contrôle sécurité » doit tout vérifier : dans une cour d'école tout doit être conforme au cahier des charges. Il faut obligatoirement répondre aux normes imposées par la législation ; Pour les abris vélos, le choix a été fait : ils seront verts et le modèle retenu par les enfants nécessite 5m.

Les services techniques seront consultés pour la faisabilité, le choix de l'emplacement et l'installation.

Pour les trottinettes des maternelles, un porte-vélo dont l'emplacement reste à déterminer sera installé au sein de l'école du Petit Prince, en accord avec Madame THURET.

La mairie assurera la communication à partir de supports fournis par le CME.

### **e- Installation de lampadaires**

Solenn GROLLEAU avait présenté le sujet au précédent CME .

Manon BEBOULENE relance la demande de lampadaires, notamment dans la ruelle des Crons.

Monsieur le Maire répond que cet investissement est prévu au budget 2016 et que l'installation sera programmée par le service technique.

#### **f- Installation d'un terrain pétanque**

Guillaume CHAMBRE qui avait présenté la demande remercie Monsieur le Maire pour l'installation des terrains de pétanque pour lesquels les travaux ont démarré le 20/01/2016. Il souhaite organiser un concours de pétanque : « l'idée est en cours ».

#### **g- Installation des bacs à compost dans les écoles**

Le projet présenté par Maxime THURET est en cours de réalisation. Les bacs ont été fabriqués en atelier par les agents du service technique. Ils seront installés très prochainement dans les écoles.

#### **h- Collecte de vêtements**

Le CME reconduit cette année l'opération collecte de vêtements mise en place l'année dernière et qui a été un succès.

2 dates sont prévues : - du 31/03 au 15/04/2016

- à la fin de l'année scolaire, la date reste à préciser. Sans doute après le 27/06 : les invendus de la brocante pourraient ainsi être récupérés.

La collecte ira à une association d'EPONE qui aide les plus démunis aux alentours d'EPONE, MEZIERES, LA FALAISE (proposition de Mr ADDICHANE).

## **2/Informations et divers**

Madame DE BIASI remercie à son tour les élèves pour leur intervention à la galette des Anciens.

Elle désire que l'on crée un logo pour le maintien à domicile des personnes âgées et souhaite que le CME fasse des propositions qui seront présentées aux équipes et aux membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Elle rappelle que l'aide à domicile concerne tout ce qui est mis en place pour que les personnes âgées puissent rester chez elle le plus longtemps possible : courses, toilette, repas, habillement...

CCAS devra également apparaître sur le logo.

Manon BEBOULENE présente une requête : « les voitures roulent trop vite dans la rue du cimetière ».

Monsieur le Maire l'informe qu'une commission de sécurité a été créée et va travailler sur les problèmes de circulation et de stationnement.

La séance est levée à 10h30

Le prochain Conseil Municipal de Enfants se réunira le samedi 4/06/2016 à 9h15